



TESTS D'EAU

Pour la deuxième fois, nous offrons à tous nos membres la possibilité de faire analyser l'eau du robinet par un laboratoire accrédité, soit Géostar de Brownsburg-Chatham.

Si vous êtes intéressé, **réservez votre bouteille stérilisée avant le 21 juin** à info@aplg.ca ou par téléphone à André Brossard (819) 428-8809 ou à Nicole Tousignant (819) 428-7441,. Nous vous apporterons votre bouteille et les instructions pour prendre votre échantillon, à la table du secrétariat, avant la réunion annuelle du 29 juin, à partir de 9 h 30. Vous devrez alors nous rembourser le coût de l'analyse, soit 30 \$ par échantillon d'eau potable. Vous devrez prendre l'échantillon la même journée (dimanche) et le retourner à un des trois points de chute, deux au lac et un au village, **avant 21 h, dimanche, le 29 juin**. Les analyses en laboratoire se feront le lundi, 30 juin. Les résultats vous seront envoyés du laboratoire, la semaine suivante, par la poste.

ÉTATS FINANCIERS

(en dollars)

	2006	2007
Revenus:		
Cotisations	5,650	5,370
Vente de billets	2,570	----
Autres revenus	----	11
Total des revenus	8,220	5,381
Dépenses:		
Panneaux routiers	21	----
Analyses d'eau	424	301
Assurance responsabilité	1,334	----
Dépenses de bureau	275	64
Frais pour événements	2,352	264
Envois postaux	1,377	830
Frais bancaires	140	130
Inscriptions, associations	326	139
Bouées, toilettes, tables	242	83
Site Internet	117	117
Taxes et permis	32	32
Total des dépenses	6,640	1,960
Surplus	1,580	3,421
Encaisse au 31 décembre	6,656	10,077

LE REMOUS du LAC GAGNON

Juin
2008



ASSEMBLÉE ANNUELLE

Date : Dimanche, 29 juin, à 10 h.

Où : Au quai public, par beau temps.
À la Mairie, par temps pluvieux.

Accès : Chemin de la Grande Baie,
ou par bateau.

N'oubliez pas vos chaises et parasols. Faites-vous un devoir d'assister à l'assemblée annuelle et d'y amener d'autres propriétaires. Votre présence une fois l'an témoigne de votre appréciation et nous encourage à continuer. C'est aussi l'occasion de faire connaître vos opinions et suggestions. Il sera possible de renouveler votre adhésion à la table du secrétariat. De la documentation pertinente sera aussi disponible.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de la présidente (revue de l'année)
2. Rapport de la trésorière (états financiers)
3. Rapport du vice-président (site Web-info)
4. Qualité de l'eau (RSV-lacs)
5. Analyses d'eau potable
6. Règlementation à venir:
 - sur la bande riveraine
 - sur les systèmes septiques
 - sur la gestion des déchets
7. Coupes forestières (2008-2013)
8. Plage sud
9. Chasse et pêche
10. Bassin versant
11. Élection du Conseil d'administration
12. Période de questions

CORVÉE - PLAGE SUD

Le ménage de la plage sud se fera le **samedi 28 juin, de 10 h à 12 h**. Compte tenu de la crue des eaux cette année, nous aimerions obtenir la collaboration de plusieurs d'entre vous. Un SOS est lancé aux utilisateurs. Nous souhaitons votre participation! Si nous sommes 40, c'est un blitz de 1 heure de travail. Exceptionnellement, vous venez en VTT ou en voiture, avec ou sans remorque, la barrière sera ouverte pour l'occasion. Vous apportez râteau, gants etc. L'APLG vous offre des rafraîchissements.

DÉPOTOIR

La fermeture du dépotoir dès décembre 2008 nous préoccupe. Les coûts de transport s'emballent, les matériaux secs posent problème. Nous voulons connaître votre opinion à l'assemblée annuelle du 29 juin.

APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2007-2008

Nicole Tousignant, Présidente
André Brossard, Vice-président
Marie Bodard, Sec.-trés.

Bernard Bélanger
Marc Dufour
Roger Ippersiel
Réjean Toutant

Bénévoles:
Gérard Bodard
Claude Toutant
Patricia Steele
Anne Wells

contact: info@aplg.ca

Membership

L'association maintient son niveau de membership à environ 350 membres. Cela représente près des deux tiers des propriétaires au lac Gagnon. Ce taux de participation surpasse considérablement celui d'autres associations semblables. Pour ceux qui n'auraient pas encore payé leur cotisation, profitez de l'assemblée annuelle pour le faire.

Nous apprécions que ceux qui quittent le lac nous informent des coordonnées des nouveaux propriétaires. Si vous changez votre adresse de courriel, n'oubliez pas de nous en informer.

ADMIS AU RSV-LACS

L'APLG fait maintenant partie du *Réseau de Surveillance Volontaire* des lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Deux points de prélèvements de nos échantillons d'eau ont été déterminés par les biologistes du Ministère. De mai à octobre, nous procéderons à des analyses du taux de phosphore, du carbone en solution dans l'eau et de la chlorophylle.

Des données sur la transparence de l'eau seront enregistrées aux deux semaines, à l'aide d'un disque de Secchi. Les mesures dépendent des particules en mouvement dans l'eau et révèlent assez bien l'état de santé du lac.

De plus, nous poursuivons les analyses bactériologiques comme par le passé. Ces données caractérisent la qualité de l'eau de baignade et nous permettent de réagir à tout changement.

Ainsi, il sera possible de caractériser l'état de santé de notre lac, se comparer à d'autres lacs et avoir un point de référence dans le suivi.

Tous ces résultats vous seront communiqués à l'automne.

Nous remercions sincèrement Nicole et Jean-Pierre Jarry ainsi que Léonce Lessard et Normand Grenon qui ont accepté de faire bénévolement ces cueillettes de données, de mai à octobre.

RÉGÉNÉRATION DES RIVES

Dans les deux dernières semaines, afin de favoriser la régénération des rives, près de 20% des membres de l'APLG ont participé au programme de revégétalisation de leur terrain.

Environ 1200 arbres (bouleaux blancs, bouleaux jaunes (merisiers), chênes rouges, épinettes rouges, frênes, mélèzes, ont pris racines autour de notre plan d'eau.

À la Journée de l'Environnement, 27 personnes sont venues chercher les 380 plants commandés, dans lesquels on retrouve plusieurs arbustes (saules, spirées, cornouillers, sureaux, barbes-de-boucs), la vigne vierge et deux types de fleurs bien adaptées à notre territoire, les iris et les hémérocailles.

Dans le contexte de son entente avec l'APLG, M.C. Forêt a procédé au reboisement du chemin forestier du côté ouest du lac. Au cours de la première semaine de juin la compagnie a planté 750 merisiers et des épinettes. L'APLG y a planté aussi quelques épinettes rouges.

Ainsi, nous participons au contrôle de l'érosion et freinons l'apport en phosphore que transportent les sédiments.

Soyez attentif à l'égouttement de votre terrain. Il s'agit souvent de petites interventions pour diminuer l'impact sur le lac.

Nous souhaitons un rétablissement complet à Louis Gravel qui a dû quitter le conseil d'administration suite à un accident au lac. Ceux qui seraient intéressés à devenir membre du conseil sont priés de communiquer avec la présidente. Deux places sont disponibles.

L'AVENIR DE NOTRE LAC NOUS APPARTIENT

La progression des lacs au Québec infestés par les cyanobactéries est fulgurante: 43 en 2004, 50 en 2005, 107 en 2006, et 180 en 2007.

On ne peut pas guérir un plan d'eau par des solutions technologiques. Les algues bleu-vert sont un symptôme d'un grave déséquilibre dans les lacs et cours d'eau.

Actions à promouvoir:

- Systèmes septiques fonctionnels
- Utilisation de produits sans phosphates
- Une bande riveraine bien végétalisée (arbres, arbustes, plantes herbacées)
- Interdiction d'épandage d'engrais, fertilisants, herbicides...
- Vitesse réduite des bateaux en zones peu profondes
- Contrôle du développement des lacs par un encadrement rigoureux
- Une municipalité qui fait respecter ses règlements.

ÉLECTION PARTIELLE

Nos trois nouveaux conseillers sont:

David Pharand
Gilles Payer
Daniel Berthiaume

Taux de participation au lac Gagnon: 19%

À tous les nouveaux propriétaires, nous vous rappelons que vous devez remplir un formulaire d'inscription pour être sur la liste électorale. Seuls les résidents permanents sont automatiquement inscrits.